


**1. Désignation du produit**

Cadre "Slim"  **Sinalux**<sup>®</sup>

**2. Description du produit**

Profilé en aluminium anodisé de 2.7kg/m<sup>3</sup> de densité.

Le cadre "Slim"  **Sinalux**<sup>®</sup> a été développé pour donner un aspect esthétique à la signalisation de sécurité, permettant une coexistence harmonieuse entre le mur, le cadre et le signal.

Le cadre est fourni installé avec le signal respectif et prêt à une installation facile et rapide.


**3. Installation**

Le cadre "Slim"  **Sinalux**<sup>®</sup> est installé par biais de collage avec bi-adhésif ou colle  **Sinalux**<sup>®</sup>.

**4. Comportement à l'oxydation**

L'aluminium et ses alliages, de par leur légèreté, leur résistance mécanique et à la corrosion, sont largement utilisés dans la fabrication de produits destinés à la construction (montants de fenêtres, installations électriques (éclairage), mobilier urbain, escaliers et accessoires divers).

Le développement et l'optimisation des processus de traitement de surface, comme l'anodisation, augmentent de manière significative la résistance à la corrosion et donnent un aspect esthétique à l'aluminium, ce qui le rend particulièrement indiqué pour des utilisations exigeant une bonne durabilité dans le temps pour une longue période.

Les cadres  **Sinalux**<sup>®</sup> disposent d'un revêtement anodique qui assure la protection de l'aluminium contre la corrosion.

**6. Dimensions et couleurs**

**Couleur du cadre:** gris (couleur naturelle de l'aluminium)

**Dimensions:** Le cadre est applicable seulement pour les signaux de format carré et rectangulaire et est fourni dans les dimensions demandés.

**7. Nettoyage**

Ces produits n'exigent pas de soins particuliers. Leur nettoyage se fait à l'aide d'un chiffon sec ou humidifié à l'eau (sans détergent).

**8. Garantie**

Dans des conditions de pose normale et de nettoyage adéquat, la garantie offerte s'étend sur 5 ans.

En cas d'application en extérieur, dans des milieux humides ou en présence d'eau à forte teneur acide ou alcaline (ex. : calcaire ou chlore), ce délai de garantie pourra être réduit.